

# LA MARÉE MONTANTE

## DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA  
VOL. 19 N°6 DÉCEMBRE 2018



*Joyeux temps  
des Fêtes!*

CENTRE DE RÉNOVATION

**CAMILLE DUMAIS!**



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347  
[www.camilledumais.com](http://www.camilledumais.com)

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

*Construction*

*Yves Gosselin*

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale  
et construction neuve d'allure ancestrale

418 492-3492

Cell. : 418-714-5736

9, route Lauzier  
Kamouraska



## Vie municipale

### Voeux des Fêtes du conseil municipal

Chères concitoyennes, chers concitoyens, Lorsque la première neige nous arrive, il nous est rappelé de douce façon que la période des Fêtes n'est pas très loin. En cette occasion, les membres du Conseil de la municipalité de Kamouraska voudraient vous offrir leurs voeux les plus sincères ! Que la prochaine année s'ouvre

pour vous avec de grands moments de bonheur et de belles retrouvailles familiales.

Merci à tous les employés municipaux, à nos bénévoles et à tous ces gens qui se préoccupent du mieux-être de notre communauté, sans eux, rien de tout cela ne serait possible.

Profitez de cette belle période pour partager de bons moments avec votre famille, vos amis, et toutes ces personnes qui vous sont si précieuses.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année 2019!

**Gilles A. Michaud**  
maire de Kamouraska



### VOEUX DES FÊTES DES 50 ANS ET PLUS

#### Joyeux Noël et bonne année!

En cette période de réjouissances, prenons un temps d'arrêt pour vous émerveiller de nos belles réussites, pour fraterniser, échanger et en profiter pour faire le plein d'énergie. Le club des 50 ans et plus de Kamouraska apprécie la confiance que vous lui témoignez et vous souhaite un Noël de paix, de joie, de tendresse et d'amour et un Nouvel An fondé d'espoir vers l'atteinte d'un monde meilleur. L'équipe du Club des 50 ans et plus.

**Claude Langlais, président**



LA MARÉE MONTANTE  
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska  
67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0  
418 492-6523 poste 3  
developpement@kamouraska.ca  
Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:  
15 janvier 2018

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

**L'équipe du journal:**  
Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall  
Révision linguistique: Claude Langlais  
Images libres de droit : Pixabay

## Vie municipale

### Mot du maire

**Au nom du conseil de la Municipalité de Kamouraska**, je désire faire le point sur les événements qui ont soulevés les passions dans la population au cours des derniers mois.

La plupart d'entre vous avez suivi les actions mises de l'avant par la Municipalité par le biais de médias régionaux et même nationaux. L'objectif de l'intervention n'est pas de jeter un regard rétrospectif sur les événements, mais d'adopter une vision proactive et répondre adéquatement aux besoins ciblés par l'ensemble de la communauté.

Pour cette raison, la Municipalité, en collaboration avec les comités de bénévoles existants dont, principalement, Développement de Kamouraska, nous procéderons à une vaste consultation populaire au cours de l'hiver-printemps 2019. La Municipalité a adopté en 2012 un

plan stratégique de développement, qui venait à échéance en 2017, et il est maintenant temps de recadrer et redéfinir nos priorités collectivement.

À l'occasion de ces périodes de consultations, vous serez tous invités à venir vous exprimer sur une foule de sujets, organisés sous forme de tables de discussion.

Comme mentionné, le but de cette mise à jour est de redéfinir nos priorités collectivement, mais tout en conservant une ligne directrice de développement. Le Conseil de la Municipalité trouve primordial que le développement de notre communauté se réalise avec une vision intégrée des propositions à l'ordre du jour. Concrètement, ces propositions s'intégreront à différents ensembles dont l'intention sera de faire un développement viable, vivable, équitable, donc durable.

Nous sommes d'avis que la meilleure manière de le planifier sa vision stratégique, c'est en consultant la population. Les propositions doivent venir du milieu, car le plus important dans tout projet est d'avoir une acceptabilité sociale favorable aux décisions prises. Notre prochain plan de développement sera quinquennal, il est donc important que tous les citoyennes et citoyens participent activement à l'élaboration de celui-ci afin qu'il reflète le plus concrètement les réalités de notre communauté.

Nous espérons vous voir en grand nombre lors de nos séances de consultation à l'hiver-printemps 2019.

Bien à vous,

**Gilles A. Michaud,**  
Maire de Kamouraska



76, AVENUE MOREL, GOL 1 MO | 418 308-0739  
Profitez de l'été chez Côté Est ! Pour en savoir plus sur nos nouveaux services, consultez notre site internet : [www.cote-est.ca](http://www.cote-est.ca)

Fier partenaire  
des événements  
d'ici

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE



Saint-Pascal \* 418 492-2014

La Pocatière \* 418 856-4429

## Socio-culture

### DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS DE LA CLASSIFICATION 2018 DES FLEURONS DU QUÉBEC LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA REÇOIT 4 FLEURONS !

**Drummondville, novembre 2018** – La Corporation des Fleurons du Québec procédait le 15 novembre dernier au 13<sup>e</sup> dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2018 lors d'une soirée riche en émotions tenue à l'Hôtel et Suites Le Dauphin de Drummondville. Plus de 220 élus et représentants municipaux étaient sur place pour recevoir leur attestation officielle des mains du président des Fleurons, monsieur Gaston Arcand.

Des 116 municipalités évaluées cette année, 24 ont obtenu un fleuron de plus et l'ensemble a progressé dans la grille de classification. La Municipalité de Kamouraska a su conserver ses 4 fleurons grâce à ses efforts constants au cours des trois dernières années; félicitations!

La Corporation des Fleurons tient à souligner les nombreux efforts consentis par la Municipalité de Kamouraska et toutes les municipalités récompensées à travers la province pour embellir

durablement le milieu et la qualité de vie de leurs citoyens.

Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont assortis d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration. Les classificateurs visitent 60 % du territoire de chaque municipalité et évaluent tous les lieux à la vue du public.

Actuellement, 43 % des Québécois résident dans une municipalité ayant obtenu des fleurons. En 2018, elles

sont 351, dans toutes les régions du Québec, à les afficher fièrement! Une démonstration de l'intérêt grandissant des collectivités à verdir, embellir et améliorer leur environnement.

Pour découvrir les résultats des municipalités en images, consultez la brochure de la 13<sup>e</sup> édition de classification horticole des Fleurons du Québec disponible sur le site Internet [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com).



Gilles A. Michaud et Benoit Randall de la Municipalité, accompagné de Gaston Arcand, lors de la réception des 4 Fleurons à Drummondville



### AVIS DE CONVOCATION

### ASSEMBLÉE DES PAROISSIENS

Dimanche le 9 décembre prochain après la messe, se tiendra l'assemblée des paroissiens à laquelle vous êtes tous cordialement invités.

En décembre 2018, deux marguilliers sont à la fin de leur

mandat : M. Christian Pilon et M. André Tremblay, tous les deux rééligibles pour un second mandat. Il faudrait que tous se fasse un devoir de participer à sa façon à l'administration des biens de la Fabrique. Nous comptons sur vous

pour appuyer les marguilliers déjà en place afin de garder notre Fabrique vivante. Vous êtes tous, les bienvenu(e)s ! Grand merci à ceux qui nous aident!

Le Conseil des marguilliers

## Socio-culturel

### MESSE DU 24 DÉCEMBRE À KAMOURASKA



**Vous êtes tous invités,** ainsi que vos convives, à venir débiter ce temps des fêtes de Noël à l'église dans la soirée du 24 décembre au soir à 20 heures. Nous vous suggérons de vous présenter plus tôt puisque la chorale nous mettra dans l'ambiance dès 19H45. Afin de mettre l'accent sur cette belle célébration, il n'y aura pas de messe ni liturgie de la Parole dimanche matin le 23 décembre. Bienvenue à vous tous pour ce Noël 2018. L'Équipe d'animation locale

### PANIER DE NOËL

Le comité d'entraide de Kamouraska vous donne la chance de découvrir le contenu d'un panier de Noël, que vous soyez seul, en couple ou en famille.

Chaque année, la période de l'avent permet aux gens de « donner au suivant ». C'est pourquoi plusieurs commerces de Kamouraska s'impliquent dans ce mouvement à leur façon par la collecte de denrées alimentaires ou par des dons pour le « dîner de Noël des personnes seules ». De nouveau cette année, les membres du comité d'Entraide de Kamouraska sont



enthousiastes à l'idée de participer à cet élan de partage en distribuant les denrées amassées sous la forme de « panier de Noël ».

Inscrivez-vous au Presbytère au 418 492-2140 ou à Francis Voyer au 418 492-1804 afin d'en recevoir un. Nul besoin de vous justifier, seulement votre nom et votre numéro de téléphone.

Nous attendons votre appel, vous êtes tous les bienvenus.

Le comité d'entraide de Kamouraska

BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT  
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

**EXCAVATION**  
**Robert Dionne & Fils**

418 492-5863

6, route de Kamouraska  
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

**fix**  
AUTO

**FIX AUTO  
KAMOURASKA**

SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE  
DIRECTEUR D'ATELIER

216, rue Rochette  
St-Pascal, Québec, G0L 3Y0  
Tél.: 418 308-1001  
Télé.: 418 308-1002  
kamouraska@fixauto.com  
fixautokamouraska.com

COLLISION

## Socio-culturel

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE DÉVELOPPEMENT DE KAMOURASKA

L'Assemblée générale annuelle de Développement de Kamouraska s'est déroulée le 20 novembre dernier à la salle communautaire de Kamouraska. Près d'une cinquantaine de citoyens y étaient présents.

Cette réunion a été le moment idéal pour expliquer aux concitoyens l'état d'avancement du plan de développement, mais également pour dresser un portrait juste des réalisations passées et futures du comité de développement.

Lors de l'Assemblée générale annuelle précédente, les cartes avaient été rebrassées au sein des comités puisque le Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska avait cessé ses activités. Les administrateurs avaient alors joint Développement de Kamouraska, dans le but de relancer ces comités et d'établir un développement concerté et durable.

Cette vision est toujours d'actualité puisque Développement de Kamouraska est aujourd'hui représenté par des gens de tous les

âges et de tout acabit. Il y a actuellement un juste équilibre entre les citoyens et les gens d'affaires sur le comité, ce qui permettra d'entreprendre des projets qui seront porteurs, concertés et représentatifs des besoins de la population. Le comité se présente ainsi :

#### Présidente

Viviane Métivier  
citoyenne

#### Vice-president

Steve Dumont  
citoyen et GD Réno

#### Trésorière

Sophie Bourgeois  
citoyenne et La Fermette Harbour

#### Secrétaire et délégué municipal

Hervé Voyer  
citoyen et Le Jardin du Bedeau

#### Administratrice

Marie-Claude Gagnon  
citoyenne et Ferme Gijamika

#### Administrateur

Samuel Dionne  
Chocolaterie La Fée Gourmande

#### Administratrice

Manon Tremblay  
citoyenne

En 2019, Développement de Kamouraska amorcera fort probablement une mise à jour du plan de développement. Cela se concrétisera par des journées thématiques de consultation publique. Nous voulons établir une stratégie de développement qui cadre parfaitement avec les besoins de la population kamouraskoise. La consultation et la concertation populaires seront les mots d'ordre.

Si vous avez des idées, des suggestions ou encore des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'agent de développement Benoit Randall.

Le comité de développement

Développement de Kamouraska



Une marée de richesses



**Pharmacie  
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

#### Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi 9 h à 20 h  
Jeudi - Vendredi 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h  
Dimanche 10 h à 13 h

Membre affilié



555, rue Taché  
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0  
Tél. : 418 492-1234  
Télec. : 418 492-6221  
Courriel : bsr@familiprix.com



**Ramonage de cheminées**

**Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608

Bur. : 418 860-2100

ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection  
Installation / Réparation  
Déneigement de toitures  
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

## Socio-culturel



SYMPOSIUM  
DE PEINTURE  
DU KAMOURASKA

# BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

L'organisation du Symposium de peinture  
du Kamouraska est présentement à la  
recherche de bénévoles.

Vous êtes du genre à vous impliquer sur un conseil  
d'administration pour planifier et organiser ou  
vous êtes plutôt du genre à venir prêter main-forte  
avant et pendant l'événement, nous avons besoin  
de vous!

Contactez-nous pour plus d'informations sur notre  
mission et nos besoins.

[sympokamouraska@gmail.com](mailto:sympokamouraska@gmail.com)

## Socio-culturel

### TERROIR KAMOURASKA—circuit de l'Action de grâce

Anciennement nommé le *Parcours Découverte du terroir de Kamouraska (PDTK)*, les commerces participants ont préféré restructurer l'organisation et se regrouper sous le nouveau dénominateur

#### Terroir

*Kamouraska*. C'est sous cette organisation qu'a eu lieu l'activité *Le Circuit de l'Action de grâce*.

Maintenant repoussée à la fin de semaine de l'Action de grâce plutôt que la deuxième fin de

semaine de septembre, comme les premières éditions du PDTK, *Le Circuit de l'Action de grâce* fut un succès sur toute la ligne. La Fermette Harbour, la ferme Gijamika, l'Agnellerie, la

Poissonnerie Lauzier, le Comptoir Gourmand, le Jardin du Bedeau, Côté Est et la Chocolaterie la Fée Gourmande participaient à l'organisation de l'événement.

Circuit étaient alors éligibles à remporter un formidable panier cadeau des produits de tous les producteurs présents. La gagnante du panier est une personne d'Edmundston.

Nos statistiques démontrent que 8% des participants viennent de la Montérégie, 11% de la région de la Capitale-Nationale, 16% de la région de Montréal et 20% de toutes les autres régions du Québec. C'est 45% des participants au Circuit qui viennent du Bas-Saint-Laurent, dont 29% de la MRC de Kamouraska et 16% d'ailleurs au Bas-Saint-Laurent.



Les délicieux produits du panier cadeau offert à la gagnante du concours

Tous ont noté une excellente fréquentation de leur kiosque de dégustation.

Le concept de l'événement était de visiter tous les points de dégustation. Les participants au

Une deuxième activité de *Terroir Kamouraska* est organisée pendant la période des Fêtes. Il s'agit de *Décembre Festif* (voir publicité en page 9)

**BERNARD**  
**GÉNÉREUX DÉPUTÉ**  
MONTMAGNY—L'ISLET—  
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP  
[WWW.BERNARDGENEREUX.CA](http://WWW.BERNARDGENEREUX.CA)

*L'équipe municipale*  
*vous souhaite un merveilleux temps des fêtes!*  
*Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.*  
*Joyeux Noël et bonne année!*



## Socio-culturel

Toutes les fins de semaine de décembre,  
venez rencontrer les artisans de Terroir Kamouraska.

Pour l'occasion, les métiers de bouche s'allient aux métiers d'art afin  
de rendre votre passage au village encore plus magique !



Chaque achat local de 10.00 et plus vous permettra  
d'obtenir un coupon pour le concours.

Courez la chance de gagner le très  
convoité panier de produits locaux !

## Socio-culturel

### RENCONTRE DES ORGANISMES

Immédiatement après l'Assemblée générale de Développement de Kamouraska, la parole était aux représentants d'organismes de la municipalité. Ils

étaient plusieurs : Bibliothèque municipale, Comité consultatif en urbanisme, Centre d'art de Kamouraska, Cercle des Fermières de Kamouraska, Club

de l'âge d'or de Kamouraska, Comité famille, Patrimoine maritime de Kamouraska, Développement de Kamouraska, École Saint-Louis, Fabrique Saint-

Louis, Musée régional de Kamouraska, Office municipal d'habitation, Accueil des nouveaux arrivants, Municipalité

de Kamouraska, Conseil paroissial pastoral, Comité d'entraide de Kamouraska et groupe de bénévoles sur les Plantes exotiques envahissantes. L'objectif

de cette rencontre est d'écouter les représentants parler de leurs projets et ainsi permettre de tisser des liens, si possible.



À titre d'exemple, un beau projet de collaboration entre les élèves de l'école Saint-Louis, le Club des 50 ans et plus, et la Bibliothèque municipale! Il est possible de visiter

l'exposition de ce projet multigénérationnel à la Bibliothèque.

En résumé, ce fut une très belle soirée d'échanges! Merci à tous de votre présence.

Le 31 octobre dernier, les enfants de Kamouraska se sont bien amusés lors de la fête de l'Halloween organisée par les membres du comité famille. Merci à tous de votre générosité! Un merci spécial aux



commerçants participants et aux parents qui ont prêté main forte. Nos p'tits monstres ont fait une belle cueillette et se sont surtout bien régelés!



Plus de 40 artisans du Bas-Saint-Laurent

76, avenue Morel | G0L 1M0 | 418 308-0646  
info@lefilbleu.ca | www.lefilbleu.ca



Jean-Philippe Michaud  
Directeur  
400 av. Chapleau  
Saint-Pascal, G0L 3Y0

Tél. : 418 492-2902  
Télé. : 418 492-7566  
iga08375hautedirection@sobeys.com

# Conseil municipal de Kamouraska



## Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2018

### Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2018 (PREMIER PROJET)

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Patrick Pelletier.

### RÈGLEMENT 2018-04 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1991-02 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE CRÉER LA ZONE MIA12 À MÊME UNE PARTIE DES ZONES MIA2 ET MIA3 (SECTEUR DE LA ROUTE LAUZIER) ET D'Y PERMETTRE L'ENTREPOSAGE SOUS CERTAINES CONDITIONS.

**IL A ÉTÉ RÉSOLU** d'adopter le règlement numéro 2018.04. *(Ce règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2012-02 PAR L'AJOUT D'UNE NOUVELLE RÈGLE PRÉVUE AU PROJET DE LOI 155 APPORTANT AINSI UNE MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

**IL A ÉTÉ RÉSOLU** d'adopter le règlement numéro 2018-05 : AJOUT DE L'ARTICLE 6.1 : MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX  
Il est d'interdit d'occuper, pour une période de douze (12) mois qui suivent la fin de leur lien d'emploi avec la municipalité, un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte qu'il ou toute autre personne tire un avantage indu de leurs fonctions antérieures.

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-06 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1991-02 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'INTERDIRE LES DÉBITS DE BOISSONS ALCOOLISÉES DANS LES ZONES MIXTES (SAUF DANS LA ZONE MIA11 SITUÉE DANS LE SECTEUR EST DU VILLAGE)

**IL A ÉTÉ RÉSOLU** d'adopter le premier projet de règlement numéro 2018-06; de fixer au 5 novembre 2018, à 20H00, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement. *(Ce projet de règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

### MANDAT À LA MRC DE KAMOURASKA POUR PRÉPARATION DE LA PROCÉDURE À APPLIQUER VISANT L'ADOPTION ULTÉRIEURE D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1991-02 (RÈGLEMENT DE ZONAGE) CONCERNANT LES USAGES PERMIS DANS LES ZONES MIXTES.

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité mandate monsieur Simon Faucher, aménagiste adjoint et géomatique à la MRC de Kamouraska, à procéder à la préparation de la documentation nécessaire à l'adoption ultérieure d'un règlement modifiant le règlement 1991-02 (règlement de zonage) concernant les usages permis dans les zones mixtes.

### RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION CONCERNANT LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES POUR LES ANNÉES 2019 & 2020

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions sur invitation pour la vidange des fosses septiques applicable aux années 2019 & 2020.

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : (100 000,00 \$) – ROUTE LAPOINTE

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de : 100 000.00 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.» ;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué ».

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : PROGRAMME RIRL – REMPLACEMENT DU PONCEAU # 1209 – RANG DES CÔTES - : MONTANT SUBVENTIONNÉ : 123 454,00 \$

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Rang des Côtes – remplacement du ponceau # 1209 pour un montant subventionné de : 123 454.00 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.» ; **QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué ».

### DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

### FORMATION ADMQ – LES CONTRATS MUNICIPAUX DANS LA FOULÉE DE L'ADOPTION DES PROJETS DE LOIS 122, 155 ET 108

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité autorise la directrice générale à assister à une formation à Rivière-du-Loup le 28 novembre prochain. Coût : 352.97 \$ incluant la documentation, les collations et le repas du midi ainsi que les taxes applicables ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient remboursés, si applicable.

### FONDATION ANDRÉ-CÔTÉ (CONCERT-BÉNÉFICE)

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité procède à l'achat de deux billets afin d'assister au concert-bénéfice de la Fondation André-Côté qui se tiendra, samedi le 20 octobre prochain à la

## Conseil municipal de Kamouraska



Cathédrale de La Pocatière. Monsieur Denis Robillard, conseiller municipal, représentera la municipalité.

Coût du billet : 30.00 \$ch. X 2 = 60.00 \$.

### **INSCRIPTIONS À UNE FORMATION – LA PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'OCTROI DE CONTRATS MUNICIPAUX DISPENSÉE PAR LA FQM**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité autorise madame Viviane Métivier et monsieur Michel Dion à assister à une formation, à Québec, le 1er décembre prochain concernant le sujet cité en titre.

Coût des inscriptions : 505.89 \$ x 2 = 1 011.78 \$ ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient remboursés, si applicable

### **INVITATION À PARTICIPER À LA GRANDE SOIRÉE DE DÉVOILEMENT DES FLEURONS DU QUÉBEC**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** monsieur Benoit Randall, agent de développement, soit autorisé à participer à la grande soirée de dévoilement des Fleurons du Québec, qui se tiendra à Drummondville le jeudi 15 novembre prochain. Coût : 183.96 \$ (taxes incluses, journée de conférences, cocktail et la soirée de gala) ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient remboursés, si applicable.

### **TARIF DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR L'ANNÉE 2019**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité accepte les tarifs 2019 tels que proposés par la Ville de Rivière-du-Loup en date du 26 septembre 2018. Coût : 76.00 \$ /t.m. + redevances d'élimination qui s'applique en vertu du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles du gouvernement du Québec ; **QUE** la municipalité de Kamouraska informe la Ville de Rivière-du-Loup qu'elle est en accord avec le principe de restreindre l'accès aux propriétaires de remorque domestique qui utilisent

fréquemment le site d'enfouissement et que, ledit propriétaire devra être autorisé par la municipalité à déverser le contenu de sa remorque. Ceci afin d'éviter les pratiques récurrentes de certains propriétaires ; **QUE** la municipalité demande que la facturation soit faite directement au propriétaire de la remorque domestique par le Site d'enfouissement plutôt que de transmettre la facture à la municipalité.

### **APPUI MUNICIPAL AU PROJET RÉGIONAL DANS LE KAMOURASKA : LE PASSEPORT KAMOURASKA EN HIVER !**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU** d'engager la participation de la municipalité dans la diffusion et la promotion du projet régional dans le Kamouraska : le Passeport Kamouraska en hiver et d'y verser une contribution annuelle de 25,00 \$ libellé à l'ordre de Projection 16-35 ; **QUE** Benoit Randall, agent de développement, soit la personne répondante pour le projet.

### **INFORMATIONS DU MAIRE**

-Contrat donné de gré à gré pour 1 an (déneigement Village).  
-Demande à l'ombudsman concernant les délais à émettre les C.A. par le Ministère de l'Environnement (MDDELCC) à Rimouski.  
-Relance du dossier du Berceau de Kamouraska après les Fêtes.  
-Symposium de peinture 2019.

### **PAIEMENT DE FACTURES ADDITIONNELLES**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité autorise la secrétaire-trésorière à payer à qui de droit les factures additionnelles suivantes applicables étant donné que le mois de septembre est fermé :

AquaRehab : 2 937.61 \$  
Les Entreprises Jacques Lajoie : 120.94 \$  
IDC Informatique : 170.74 \$  
Remorque de L'Isle : 149.47 \$  
Jean Morneau Inc. : 23.00 \$

BML Construction : 223 075.44 \$  
Ville de Saint-Pascal : 6 426.60 \$  
Éditions Juridiques FD : 94.50 \$  
Guy Pelletier : 133.95 \$  
Servlinks Communication : 40,70 \$  
Construction R.J. Bérubé Inc. : 138 385.37 \$  
Sécurité Publique (SQ) : 47 358.00 \$  
Entreprise M.R. Boucher : 178.11 \$  
Groupe Ultima : 645.00 \$

### **ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR CONCERPTION D'UN SYSTÈME DE DÉPHOSPHATATION (USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES).**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité accepte l'offre de service déposée par Guillaume Bouchard, ingénieur, concernant la conception d'un système de déphosphatation pour l'usine de traitement des eaux usées datée du 25 septembre 2018. Coût : 6 600.00 \$ + taxes applicables.

### **RÉSOLUTION D'APPUI POUR L'INITIATIVE DE VOISINS SOLIDAIRES**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité appuie les initiatives de « Voisins Solidaires » développée par le Réseau québécois des Villes et Villages en santé dans plusieurs régions du Québec et invite tous les québécois et les québécoises à participer fièrement aux activités organisées par les organismes locaux.

### **FABRICATION DE CLÉS POUR INSTALLATION DE NOUVELLES SERRURES AU CENTRE D'ART**

**IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité accepte l'offre de Serrurier Alain Dumais visant la préparation, l'installation et la fabrication de clés pour les nouvelles serrures installées au Centre d'Art de Kamouraska. Coût : 1 193.00 \$ (incluant les taxes).

### **FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

## Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018

### **Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2018**

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

### **CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT 2018-06**

Approximativement cinquante (50) personnes sont présentes dans la salle. INTERVENANTS : voir procès-verbal sur [www.kamouraska.ca](http://www.kamouraska.ca)

Demande du maire aux conseillers (ère) pour l'adoption ou non du Second projet de règlement 2018-06 : Pour la continuité de la procédure (adoption) : Viviane Métivier, Denis Robillard, Michel Dion, Robert Lavoie. Contre l'adoption : Patrick Pelletier. Hervé

## Conseil municipal de Kamouraska



Voyer, ayant un commerce dans le secteur, il lui est fortement suggéré de se retirer du vote. Donc, monsieur Voyer se retire de la table du conseil. Résultat : 4 POUR, 1 CONTRE et une abstention, la procédure visant l'adoption du Second projet est acceptée.

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-06 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1991-02 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'INTERDIRE LES DÉBITS DE BOISSONS ALCOOLISÉES DANS LES ZONES MIXTES (SAUF DANS LA ZONE MIA11 SITUÉE DANS LE SECTEUR EST DU VILLAGE) (SECOND PROJET)**

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la municipalité de Kamouraska; CONSIDÉRANT qu'un règlement de zonage est actuellement applicable au territoire de la municipalité et qu'il est opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement; CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné par Michel Dion lors de la séance ordinaire du 10 septembre dernier; CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée de consultation publique s'est tenue le 5 novembre 2018 sur ce PREMIER PROJET de règlement ; Demande de votes À MAIN LEVÉE PAR LE MAIRE : 4 Pour, 1 contre et une abstention. EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Dion APPUYÉ PAR Robert Lavoie ET DEMANDÉ PAR LE MAIRE, GILLES A. MICHAUD, DE PROCÉDER AU VOTE ; ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le présent règlement portant le numéro 2018-06 est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit : ARTICLE 1 Le règlement de zonage numéro 1991-02 est modifié de la manière suivante : 1° En ajoutant à l'article 5.1.1 l'alinéa suivant : « Nonobstant ce qui précède, l'usage de boissons alcooliques (débit, tavernes, brasseries, salon- bar) du groupe Commerce et service III est spécifiquement exclu des zones MiA1 à MiA10, ainsi que dans la zone MiA12. » ARTICLE 2 Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 18-11-250 OBJET : Règlement numéro 2018-06 modifiant le**

### **règlement de zonage numéro 1991- 02.**

Adoption du SECOND projet de règlement (no 2018-06) visant à modifier le règlement de zonage numéro 1991-02 de la municipalité afin d'interdire les débits de boissons alcoolisées dans les zones mixtes (sauf dans la zone MiA11 située dans le secteur est du village). ATTENDU QUE la municipalité de Kamouraska applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement; ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme; ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation a été tenue le 5 novembre dernier sur le PREMIER projet de règlement no.2018-06; ATTENDU QUE la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de zonage; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Dion APPUYÉ PAR Robert Lavoie ET RÉSOLU À LA MAJORITY DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE soit adopté le SECOND projet de règlement no 2018-06, conformément aux dispositions de l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Monsieur Hervé Voyer, conseiller municipal reprend son siège à 21H01.

### **MANDAT À LA MRC DE KAMOURASKA POUR PRÉPARATION DE LA PROCÉDURE À APPLIQUER VISANT DES MODIFICATIONS À L'AFFICHAGE DANS LE SECTEUR URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ.**

Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska mandate monsieur Simon Faucher, aménagiste adjoint et géomatique à la MRC de Kamouraska, à procéder à la préparation de la documentation nécessaire à l'adoption ultérieure d'un règlement modifiant le règlement 1991-02 (règlement de zonage) concernant l'affichage dans le secteur urbain de la municipalité (village).

**OUVERTURE ET ACCEPTATION DES SOUMISSIONS CONCERNANT LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES, DISPOSITION ET**

### **TRAITEMENT POUR LES ANNÉES 2019-2020**

Il a été résolu que suite à la vérification de conformité des soumissions reçues, la municipalité accepte la soumission de : Camionnage Alain Benoit - 9157-0044 Québec Inc. applicable à la vidange des fosses septiques pour les années 2019 et 2020 ainsi que la disposition et le traitement des boues étant la plus basse conforme. QUE, monsieur Gilles A. Michaud, maire et madame Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer le contrat entre les parties.

### **LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

La directrice générale dépose aux membres du conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité. Une correspondance sera transmise aux propriétaires qui ont des taxes dues depuis plus d'un an. Une entente devra être prise avant le 3 décembre 2018.

### **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL - ANNÉE 2019 « MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA »**

Il a été résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront les lundis et/ou mardis qui débiteront à 20H00 : 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre; QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

### **APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 DU SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE – VILLE DE SAINT-PASCAL**

Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska approuve les prévisions budgétaires 2019 ainsi que les dépenses en immobilisations pour le Service inter municipal de Sécurité incendie telles que soumises par la Ville de Saint-Pascal et accepte de verser sa contribution financière conformément aux modes de répartition établis à l'entente inter municipale relative

## Conseil municipal de Kamouraska



à la sécurité incendie.

### DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

### APPROBATION DES COMPTES

**Il a été résolu que** les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit

autorisée à en faire les paiements : FONDS GÉNÉRAL : LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 31/10/18 : 457 644.43 \$ LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 51 354.31 \$ GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR OCTOBRE : 508 998.74 \$

### DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31/10/18

La secrétaire municipale dépose aux membres du conseil les états de revenus et de dépenses (rapport trimestriel) au 31 octobre 2018.

### DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 OCTOBRE 2018

ATTENDU QUE l'article 176.4 du Code municipal du Québec et 105.4 L.C.V. ont été modifiés par la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (L.Q. 207, c. 13) (P.L. 122) ; ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier n'est plus tenu de déposer les états comparatifs au cours de chaque semestre (6 mois) ; La secrétaire-trésorière dépose les deux états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses du 1er janvier au 31 mars 2018 et du 1er avril au 31 octobre 2018. Ces états comparatifs doivent être déposés lors de la dernière séance ordinaire du conseil, tenue au moins quatre (4) semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté donc lors de la séance ordinaire tenue au mois de novembre.

### DEMANDE DE COMMANDITE – BÉNÉVOLES

### DU CENTRE D'ANJOU - FÊTE DE NOËL

**Il a été résolu que** la municipalité appuie financièrement pour un montant de 50.00\$ l'organisation d'une Fête de Noël pour les bénéficiaires du Centre D'Anjou.

### RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ÉCOLE DESTROISMAISONS

**Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska contribue à l'École Destroismaisons en renouvelant sa carte de membre pour l'année 2018-2019. Coût : 20.00 \$.

### RENOUVELLEMENT DE LA COMMANDITE AU FEUILLET PAROISSIAL

**Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska renouvelle sa publicité sur le feuillet paroissial applicable à l'année 2019. Coût : 100.00 \$.

### GALA DES MÉRITES 2018-2019 – ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET

**Il a été résolu que** la municipalité appuie financièrement la demande de l'École secondaire Chanoine- Beaudet dans le cadre du Gala des mérites qui se tiendra le 31 mai 2019 au gymnase de l'École. Montant versé : 100.00 \$

### DEMANDE DE COMMANDITAIRE POUR LA COURSE AU SECONDAIRE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

**Il a été résolu que** la municipalité appuie financièrement la demande d'aide financière déposée par des jeunes de Kamouraska qui participeront au Grand Défi Pierre Lavoie. Montant versé : 100.00 \$.

### DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE CENTRAIDE KRTB CÔTE-DU-SUD

**Il a été résolu que** la municipalité appuie financièrement la demande d'aide financière déposée par Centraide KRTB Côte-du-Sud pour un montant de 50.00 \$.

### AUTORISATION POUR TRAVERSER LA MUNICIPALITÉ VIA LA ROUTE 132 (AVENUE MOREL) PAR LE RELAIS À VÉLO ALDO DESCHÊNES VIA CAPITALE.

**Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska autorise le Relais à vélo Aldo Deschênes via Capitale à emprunter l'avenue Morel (route 132) le 8 juin prochain dans le cadre du Défi-Vélo afin d'amasser des fonds pour la recherche

contre le cancer.

### DEMANDE DE MARQUAGE AU SOL D'UNE DEUXIÈME TRAVERSE PIÉTONNIÈRE AU MTQ

**Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska demande au Ministère des Transports de procéder à un marquage au sol d'une deuxième traverse piétonnière dans le secteur de l'avenue Morel (face au Manoir de Rose et le Gîte La Belle Blanche) au printemps 2019. QUE la municipalité s'engage à procéder à l'abaissement d'une portion des trottoirs existants (face au secteur identifié plus haut) afin de faciliter le passage des piétons du Nord au Sud (sur la nouvelle traverse piétonnière).

### RENOUVELLEMENT OFFRE DE SERVICES EN CONSULTATIONS JURIDIQUES DIT «PREMIÈRE LIGNE»

**Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska renouvelle l'offre de services de consultations juridiques déposée par Moreau avocats Inc. applicable à l'année 2019. Coût : 500.00 \$ + taxes applicables.

### RÉSOLUTION D'APPUI - DÉMARCHE DU CENTRE D'ART DE KAMOURASKA POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ

**Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska appuie la démarche du Centre d'art de Kamouraska dans la réalisation d'une étude de faisabilité concernant le déploiement de nouveaux services et d'améliorations locales.

### ATTESTATION MUNICIPALE – DÉLIVRANCE D'AUTORISATION POUR INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE AU MOTEL CAP BLANC

**Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska atteste qu'elle ne s'oppose pas à la demande de délivrance d'une autorisation pour l'attestation d'un système de traitement de l'eau potable au Motel Cap Blanc situé au 300, avenue Morel à Kamouraska.

### INFORMATIONS DU MAIRE

Lettre du MDDELCC (projet mise aux normes).  
Invitation à l'AGA de Développement de Kamouraska le 20 novembre 2018.

## Conseil municipal de Kamouraska



### AVIS DE MOTION

Est présenté par Michel Dion qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement 2018-07 modifiant le règlement 2007-04, art. 6.2, concernant la date du dépôt des états comparatifs du 01/01 au 31/10/18. Le conseiller, Michel Dion, a procédé à la présentation du projet de règlement numéro 2018-07 qui sera adopté à une séance subséquente.

### VARIA

#### PAIEMENT DE FACTURES ADDITIONNELLES

Il a été résolu que la municipalité autorise la secrétaire-trésorière à payer à qui de droit les factures additionnelles suivantes applicables étant donné que le mois d'octobre est fermé.

Centre de rénovation Camille Dumais Inc. : 32.51 \$

Excavation Robert Dionne & Fils Inc. : 470.57 \$

Bell Canada : 1 270.47 \$

Plomberie Chouinard KRT Inc. : 211.54 \$

Garage Alain Labrie : 137.00 \$

La Salopette & l'Aventurier : 134.51 \$

Les Éditions Juridiques FD : 81.90 \$

#### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2019

La directrice générale a remis à chaque membre du conseil le formulaire « Déclaration des intérêts pécuniaires » qui a été complétée et signée par chacun des

membres du conseil. La directrice générale dépose les déclarations complétées, séance tenante. Un rapport écrit sera transmis au MAMOT – secteur de Rimouski.

#### STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE (ANNÉE 2017) FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel; CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également vérifier la précision du(es) débitmètre(s) nécessaire(s) pour mesurer la quantité d'eau distribuée dans le(s) réseau(x) de distribution d'eau potable annuellement; CONSIDÉRANT QUE, présentement, une vérification adéquate; Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska s'engage d'ici le 1er septembre 2019 à : Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal; Remplacer le débitmètre existant par un nouveau débitmètre magnétique, dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable, et prévoir les longueurs requises avant et après le nouveau débitmètre afin de vérifier adéquatement la précision du(es) débitmètre(s) nécessaire(s) pour mesurer la quantité d'eau distribuée dans le(s) réseau (x) d'eau potable.

#### APPLICATION D'UN BUDGET AFFECTÉ EN 2017 POUR TRANSFERT À UNE DÉPENSE

#### EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2018

Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder au transfert d'un montant réservé en 2017 de 100 000,00 \$ appliqué au (GL/59-13500- 001) pour affectation à une dépense en immobilisations réalisée en 2018 : Réfection de la route Lapointe (GL/23-04000-521).

#### APPLICATION D'UN BUDGET AFFECTÉ EN 2017 POUR TRANSFERT À UNE DÉPENSE EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2018

Il a été résolu que montant de 40 000.00 \$ affecté en 2017 au compte GL/59-13100-000 (Excédent fonctionnement affecté Rang des Côtes) soit appliqué aux travaux effectués en 2018 sur le Rang des Côtes.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Intervention sur le déneigement des trottoirs et déneigement de la patinoire. Intervention sur la reconnaissance du travail municipal et engagement à être présent lors des séances. Interrogation sur le déneigement dans le secteur du village.

#### FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

## Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 septembre 2018

Les membres du conseil formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud. Le conseiller, Hervé Voyer, ayant un commerce dans le secteur et afin d'éviter un conflit d'intérêt, se retire avant la proposition.

#### ANNULLATION DE LA PROCÉDURE DU RÈGLEMENT 2018-06 AFIN D'INTERDIRE LES DÉBITS DE BOISSONS ALCOOLISÉES DANS LES ZONES MIXTES SAUF LA ZONE MIA 11 DANS LE SECTEUR DU VILLAGE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu un rapport de la directrice générale

concernant les demandes d'approbation référendaire déposées au bureau de la municipalité en date du 13 novembre dernier ; CONSIDÉRANT QUE, après vérification de la procédure à suivre qui occasionnerait une surcharge de travail supplémentaire et exhaustive afin de procéder aux vérifications nécessaires à la poursuite du travail exigé ; CONSIDÉRANT les coûts qui seront engendrés par l'un des points du procédurier qui exige l'application dans chaque zone identifiée au règlement autant de journées de tenue de registre que

de demandes d'approbation référendaire reçues dans lesdites zones éligibles ; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Pelletier APPUYÉ PAR Robert Lavoie ET DEMANDÉ PAR LE MAIRE, GILLES A. MICHAUD, DE PROCÉDER AU VOTE ; ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Kamouraska annule la procédure se rapportant au règlement 2018-06 ainsi que l'avis de motion s'y rapportant. Fermeture de la séance extraordinaire

## Divers



### ACTIVITÉS DE DÉCEMBRE

#### PURÉE POUR BÉBÉ

Venez tout apprendre sur les purées. Vous participez à la préparation et vous repartez avec plusieurs portions de diverses purées ainsi qu'un guide complet.

Saint-Pascal, lundi, 3 décembre de 13h30 à 16h30, à nos locaux

L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES  
(492-5993 poste 103)

#### PARENTS EN FORME

Nous vous proposons une marche avec poussette complétée par des exercices spécialement adaptés pour les parents et les femmes enceintes. Les papas sont les bienvenus.

Saint-Pascal, mercredi, 5 décembre et mardi, 11 décembre de 13 h 30 à 15 h, à nos locaux

#### CAFÉ-CAUSERIE

Un moment de discussion vous est offert pour vous chers parents. Il nous fera plaisir de vous offrir un café et d'échanger entre adultes sur divers sujets. Un moment à saisir pour sortir de la routine et rencontrer d'autres parents. Service de Petite-halte disponible.

Saint-Pascal, lundi, 10 décembre de 13 h 30 à 15 h, à nos locaux

## BLAGUES DE NOËL

Comment nomme-t-on un chat tombé dans un pot de peinture le jour de Noël ?

\* \* \* \* \*

*Un chat-peint (sapin) de Noël*

Que dit un sapin de Noël qui arrive en retard le soir du réveillon ?

\* \* \* \* \*

*"Je vais encore me faire enguirlander..."*

Comment faire entrer deux Pères Noël dans un réfrigérateur ?

\* \* \* \* \*

*Impossible ! Il n'existe qu'un seul Père-Noël !*

"Oh ! Oh ! Oh !" Savez-vous pourquoi le Père Noël rit tout le temps ?

\* \* \* \* \*

*Parce que ce n'est pas lui qui paye les cadeaux...*

Il y a quatre âges dans la vie de l'homme: – Celui où il croit au Père Noël ;

– Celui où il ne croit plus au Père Noël ;

– Celui où il est le Père Noël ;

– Celui où il ressemble au Père Noël.

# MALLETTE

SENCRL  
Société de comptables  
professionnels agréés

LL Avec vous, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA  
Carolyne Thériault, CPA, CA  
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau  
Saint-Pascal (Québec)  
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515  
télec. : 418 492-9640

www.mallette.ca





## Divers



# Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

Venez dîner avec nous à l'occasion du **Dîner de Noël** organisé par le Centre-Femmes. L'activité aura lieu au Centre communautaire Robert-Côté de St-Pascal, mardi le 4 décembre à 11h30. Contribution volontaire suggérée \$5. Inscription avant le 30 novembre. Musique et

plaisir au rendez-vous! Bienvenue à toutes !

**Café-bricole des fêtes !** Venez bricoler avec nous jeudi le 13 décembre à 9h30 et 13h30 au Centre-Femmes. Inscrivez-vous avant le 11 décembre.

Contribution \$3.

Pour toutes les activités, inscrivez-vous au 418 492-1449. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer aux activités. [www.lapasserelledukamouraska.org](http://www.lapasserelledukamouraska.org)

## Mot des lecteurs

### LE SAINT-LAURENT

Kamouraska a reçu un cadeau du ciel : ses couchers de soleil splendides. Mais, ce présent est enveloppé, parfois, de nuages épais et d'un brouillard exaspérant. Le ciel, avec patience et persévérance, finit par se débarrasser de la grisaille et le soleil offre un heureux spectacle. Celui-ci, communique la joie de vivre aux gens dont *l'amour* est inscrit, non seulement dans le mot *Kamouraska*, mais aussi dans la quête de soleil, tant attendu. Lorsque la brunante écarte les nuages, l'horizon apparaît et

prolonge l'allégresse des esprits contemplatifs.

Plus qu'un fleuve, le Saint-Laurent est un suave mélange d'eaux douces et salées qui marient leurs courants de fond. Il régit toute la vie autour, y compris celle des individus qui suivent son parcours avec ponctualité et ferveur; ayant le fleuve ancré dans leur cœur, ils palpitent avec ses marées. Tout comme le Saint-Laurent est l'âme d'un pays, les gens de Kamouraska ont *le cœur dans l'âme*.

En hiver, même si le fleuve semble au

ralenti, il palpète toujours en dessous et baigne les berges couvertes de glaces. Ainsi, tout le monde travaille à l'intérieur, chauffant leur foyer et façonnant leurs rêves dans l'attente d'un avenir plein d'espoir, en sachant que le fidèle Saint-Laurent reste là, leur donnant le courage indispensable, afin de surpasser le plus rude des hivers. Et, présent inespéré, quand le ciel limpide permet une contemplation accrue, on retrouve le bonheur d'un regard par la fenêtre : au large la vue se perd devant la vastitude de cet

suite à la page suivante ...

 **Desjardins**  
Caisse du Centre  
de Kamouraska

 418 492-4011  
 877 851-4011  
 [caisse.t20119@desjardins.com](mailto:caisse.t20119@desjardins.com)  
 [www.desjardins.com/kamouraska](http://www.desjardins.com/kamouraska)  
 [www.facebook.com/centrekamouraska](http://www.facebook.com/centrekamouraska)

## Mot des lecteurs

immense estuaire, nous faisant songer aux joies inattendues, telles un adoucissement soudain de la température. C'est alors qu'on ira se promener au bord du fleuve, ou faire des rencontres au cœur du village.

Le va-et-vient éloigné et tenace des marées prête à Kamouraska un rythme tout à fait différent de ceux des grandes villes : on a le temps de parler à n'importe qui et à n'importe quelle heure. À l'image du fleuve, les paroles tombent maigres, sèches et douces comme une marée basse, quoique souriantes et joyeuses; ou bien, comme la marée montante, un flux de mots libère un discours abondant et détaillé sur l'hiver dernier et ses vicissitudes, ou sur les grandes projets de l'été à venir. Dans une rencontre soudaine avec quelqu'un au bord de l'eau, on a droit, en quelques phrases magistrales, à un résumé de sa philosophie de vie, de son savoir-faire, ou de son histoire... Au fond, il y a le franc-parler des Kamouraskois, toujours plaisants, de bonne humeur et prêts à aider.

À l'approche de l'automne, ils commencent à préparer *leur hiver*. Pendant que la nature devient

multicolore, on entend les sons de la scie et de la hache. On peut voir les allées et venues des gens affairés,



mais patients, empilant un tas de bois dans leur arrière-cours, tandis qu'à la manière d'un Sisyphe, ils descendent et montent dans leur cave pour protéger le trésor qui réchauffera leur cœur, l'hiver venu. La saison inclut l'amorce d'une attention qui détourne les regards du Saint-Laurent et se pose sur les arbres du cap, lorsqu'en essayant de se débarrasser de leur feuillage ils nous donnent une marée de feuilles mortes. Celles-ci s'élèvent dans le vent du nord, froid et sec, puis

tombent sur un sol tapissé de rouge, jaune et brun, résonnant sous les pieds de ceux qui accomplissent les tâches d'un automne occupé et fugace.

À Kamouraska, on a tout le temps de manifester son amour : Au Saint-Laurent, fier partenaire.

Du terroir, son lieu d'attachement.

Aux maisons et chalets bien ornements.

Des marées et leur rythme, ponctuel et plein de charme. De la promenade au bord du fleuve.

Des rencontres fortuites lors d'une marche détendue. Des paroles, douces, plaisantes et sages.

Des récits et des contes.

À la solidarité et l'entraide.

De l'hiver, et la fierté de l'appartenance nordique.

Parce que Kamouraska c'est mieux qu'un des plus beaux villages, c'est un savoir-vivre.

**ALICE CÔTÉ et GUIDO MACIAS VALADEZ**

*Avec nos remerciements pour les tendres suggestions de Katia et Daniel.*

Photo du tableau d'Alice Côté: *Droit aux Rêves*



## Claude Paradis

**Venez me rencontrer, il me fera plaisir de vous conseiller**



**T. 418.862.3222**  
**C. 418.867.0863**

# Agenda

## DÉCEMBRE 2018

### Calendrier des collectes pour le mois d'décembre

21 décembre	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
4 et 18 décembre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
4 et 26 décembre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
En période hivernale, prenez soin de bien positionner vos bacs pour ne pas qu'ils nuisent aux déneigeurs			

### Calendrier des activités et dates importantes pour le mois de décembre

1-2/8-9/15-16/ 22-23/29-30	Circuit Décembre festif	Dans les commerces voir <a href="http://www.kamouraska.ca">www.kamouraska.ca</a>	418 492-6523 poste 3
3 décembre, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
9 décembre	Assemblée des paroissiens, après la messe	Église Saint-Louis	
17 décembre, 20h00	Séance extraordinaire du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
22 décembre, 17h30	Souper du Club des 50 ans	Centre communautaire	418 492-2984
24 décembre, 20h00	Messe de Noël	Église de Kamouraska	
25 décembre	Joyeux Noël!!		

## JANVIER 2019

### Calendrier des collectes pour le mois de janvier

18 janvier	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
2-15 et 29 janvier	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
8 et 22 janvier	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
En période hivernale, prenez soin de bien positionner vos bacs pour ne pas qu'ils nuisent aux déneigeurs			

### Calendrier des activités et dates importantes pour le mois de janvier

1er janvier	Bonne et heureuse année 2019 à toutes et à tous!		
7 janvier, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
15 janvier, 12h00	dîner du Club des 50 ans et plus	Centre communautaire	418 492-2984
21 janvier 1948	Adoption du fleurdelisé. Le Kamouraskois René Chaloult a contribué à son adoption comme drapeau national.		
21 janvier	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2

## OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Fermé du 24 décembre au 4 janvier inclusivement, sauf le 3 janvier.

Retour à l'horaire normale dès le 7 janvier 2019.

**Quai des Bulles**  
Savonnerie artisanale

**KAMOURASKA**  
ATELIER ET BOUTIQUE  
66, AVENUE MOREL  
418 492-9673  
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

**Boulangerie Niemand**

Heures d'ouverture  
Jusqu'à la fête du Travail : tous les jours entre 8h00 et 18h00  
Septembre et octobre : du jeudi au dimanche

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

**CHOCOLATERIE**  
**La Fée Gourmande**  
KAMOURASKA

OUVERT À L'ANNÉE

**CHOCOLATERIE**      **BAR LAITIER**

La Fée Gourmande  
65, avenue Morel, Kamouraska  
418 492-3030  
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins  
Caramels et tartinades  
Crêpes et desserts  
Chocolat chaud maison

Crème glacée molle  
Sorbets et gelato maison  
Trempages maison  
Poutine glacée de Kamouraska

**POISSONNERIE**  
**Lauzier**

**POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL**

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0  
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec  
www.poissonnerielauzier.com